

## Comité d'Établissement

### Echos de la Réunion CE du 29/11/13

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Déc.13					Jan.14	Fév.14	Observations
	S 49	S 50	S 51	S 52	Moyen			
St Hélène	5	5	5		5	5	5	
Prépa matière première	34	34	34		34	34	34	
CTD	6	6	6		6	6	6	
DEMIL	5	5	5		5	5	5	
Préparation structures	11	11	11		11	11	11	
Malaxage & coulée	42	42	42		42	42	42	1 512 + 2 MV420G + 1 M25G
Finition	18	18	18		18	18	18	
CND	6	6	6		6	6	6	
Laboratoires LBM	16	16	16		16	16	16	
Laboratoires LA	13	13	13		13	13	13	
C.E.P(ou SA)	50	50	50		50	50	50	
<b>Total charge</b>	<b>206</b>	<b>206</b>	<b>206</b>		<b>206</b>	<b>206</b>	<b>206</b>	
Détachés (hors P+SA)	3	3	3		3	3	3	
Indisponible	1	1	1		1	1	1	
Prêt	0	0	0		0	0	0	
Effectif inscrit SME	203	203	203		203	203	203	
Besoin extérieur	7	7	7		7	7	7	
<b>Effectif total</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>		<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	
<b>Ecart effectif / charge</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

#### Situation économique et de l'emploi :

**Perchlo :** En raison d'une commande exceptionnelle de perchlo C, la direction a annoncé la mise en place d'une ligne en 2X8 avec 1 heure supplémentaire par jour (S49, 50 et 51) et l'arrivée de 3 intérimaires.

La direction a dit qu'elle regarderait la pérennité des postes sur ce secteur.

**DEMIL :** Il s'agit de la nouvelle station bio. La direction a également dit qu'elle analyserait la situation besoin/effectif en début d'année.

**Intérimaires :** Au 29 novembre Il y avait 37 intérimaires dont 16 techniciens, 9 cadres, 11 ouvriers et 1 employée.

Nous avons demandé à la direction de ne pas oublier le personnel qui a été formé et qui a donné satisfaction dans les secteurs.

**CEP :** La direction a annoncé qu'il devrait y avoir 3 mutations en janvier dont 1 vers la finition, 1 vers le Haillan et 1 vers le pont rouge. La baisse de production due au contrat non honoré par le client a été compensée, l'équilibre financier du secteur est bon. L'augmentation du tonnage prévu par le contrat devrait finalement s'appliquer pour 2014.

**Informatique :** les élus SUD ont demandé une réunion pour le suivi de la situation

préoccupante du service informatique par le CHSCT.

**Reprise de l'entretien du domaine par ST :** Les élus ont demandé une information consultation du CHSCT.

**Horaire variable des encadrants du service technique :** Les élus SUD ont repris la demande des salariés de son extension à tout le personnel de ST. La direction s'est engagée pour une discussion à la rentrée. SUD a écarté toute discussion sur la mise en place des 2x8. La direction a dit vouloir trouver un bon équilibre horaire.

**CSP achat et Comptabilité :** Les élus SUD sont intervenus pour que la direction règle la situation préoccupante de la facturation non honorée.

**Application horaire de la convention HERAKLES :** Les élus SUD ont fait savoir à la direction que si elle avait pour projet d'appliquer de nouveaux horaires dès la rentrée, il faudrait commencer les discussions avec les organisations syndicales en urgence. D'autres problèmes sont liés, comme le décompte des congés ou les conditions d'horaire, de prime, de RC des Matières Premières. Tous ces problèmes doivent être clarifiés et l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier pour appliquer les 36 heures nous semble courte. Nous avons prévenus la direction qu'il nous faudra le temps de revenir vers les personnels concernés et que nous ne ferons rien dans la précipitation et le désordre ...

**Station bio :** Le démarrage est activé, les élus SUD ont demandé que les compétences du personnel formé et qui forme les arrivants soient revalorisées.

**CE du Haillan :** A la demande des élus SUD, les élus CE ont appuyé les élus du Haillan en demandant l'embauche par HERAKLES des 2 salariées d'ONET qui se voient notifié un licenciement à la suite de la reprise de la facturation par les CSP HERAKLES. Cette activité avait été créée par ONET pour répondre au cahier des charges demandé par la direction du Haillan. La direction est donc directement responsable de la situation dès ces salariées.

**Entreprises sous-traitantes sur le site de St Médard :** La direction a annoncé que le risque de perte d'activité d'une dizaine d'entreprises concernées était écarté pour 2014. Les élus CE ont précisé qu'ils n'intervenaient pas en défense d'une entreprise ou d'une autre, mais que si ces entreprises devaient répondre à des appels d'offres, les salariés devraient se voir proposer d'être pris par la société reprenante et sans perte d'acquis sociaux.

De plus, en 2015, si un nombre important de sociétés intervenant sur le site devait changer, le CHSCT devra être informé et consulté pour vérifier les conséquences potentielles pour la sécurité du site.

**Plan de formation :** La direction a refusé de s'engager à attribuer au personnel polyvalent niveau 1 le coef 255 et le 270 au niveau 2. En conséquence, les élus SUD ont décidé de s'abstenir sur le vote du plan de formation.  
5 Votants, 5 abstentions (SUD).

**Logements sociaux :** Une rencontre aura lieu avec les locataires le 10 décembre. Une offre d'achat leur sera bientôt notifiée par notaire. La direction a dit que les salariés HERAKLES seraient ensuite prioritaires après les locataires en place. Elle n'a pas précisé sous quels critères.

**Semaine du Handicap :** Les élus SUD ont tenu à exprimer le sentiment de malaise de certains salariés qu'ils reprennent à leur compte concernant la communication de la direction générale. La forme de quizz « télé réalité » ludique nous a semblé inapproprié et déplacé. L'emploi des personnes handicapées n'est pas un jeu pour « gagner des millions ». Il s'agit d'un sujet sérieux sur lequel l'annonce d'un plan d'embauche consistant pour HERAKLES aurait été de meilleur goût.

**Ste Barbe :** Nous avons trouvé l'annonce du repas offert par la direction générale au personnel très généreuse. Toutefois, les élus CE auraient apprécié d'être consultés par ces grands seigneurs qui décrètent des mesures sans se soucier de savoir comment cela peut s'organiser. Nous attendons qu'ils daignent contacter la commission restaurant avant le 04 décembre pour nous expliquer ce qu'ils ont « prévu » pour que tout le monde puisse manger ce jour-là.